

Zones défavorisées :

Stéphane Le Foll prolonge la concertation



Zones défavorisées :

Comme il s'y était engagé le 7 mars dernier, le Ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll a réuni jeudi 12 avril les représentants du secteur agricole et des Régions pour faire un point d'avancement sur la révision des zones défavorisées simples (ICHN).

Rappelons qu'à ce jour, ce sont déjà 410 communes gersoises sur 462 qui ont été incluses dans le nouveau zonage.

Lors de cette réunion, le Ministre a rappelé son engagement constant pour conserver un lien fort entre l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), versée aux exploitants des zones défavorisées, et le secteur de l'élevage.

À cette fin Stéphane Le Foll a proposé d'introduire dans la négociation de nouveaux critères, dont celui de la polyculture-élevage. Nous nous félicitons que la décision ait été prise de poursuivre la réflexion autour de ce nouveau critère, qui est fondamental pour le Gers, qui était réclamé par la profession, et qui doit permettre de satisfaire une exigence simple : que 100% des communes gersoises soient éligibles au nouveau zonage.

Le Ministre a par ailleurs clairement affirmé sa volonté que soit reportée, au niveau européen, cette réforme d'envergure pour l'agriculture française, laquelle doit être traitée dans son ensemble si l'on veut que les exploitants disposent d'une vraie visibilité sur le devenir de l'ICHN, et plus globalement que soit traitée la question de la compensation des handicaps.